

Conseil Supérieur de l'Education du 26 mars 2026

Vœu commun relatif aux projets de programmes, proposé par les organisations CFDT Education Formation Recherche Publiques, Fep-CFDT et Se-UNSA.

Nous constatons que les projets de programmes à l'ordre du jour de ce CSE :

- ne sont pas prêts, comme l'ont montré les débats pendant la commission spécialisée ;
- ont été rédigés par le Conseil Supérieur des Programmes ; sans consultations préalables des organisations syndicales ;
- comportent toujours des injonctions et un niveau de précision portant atteinte à la professionnalité des enseignants ;
- ne permettent pas, par leur lourdeur, des adaptations à la diversité des besoins des élèves ;
- n'ont pas de cohérence avec le socle actuel ou à venir, faute de quoi leur mise en œuvre sera très éloignée des pratiques et des réalités, notamment celles des projets interdisciplinaires ;
- ne permettent pas une vision d'ensemble des programmes sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. Il n'est pas pertinent d'étudier les projets de programmes du cycle 3 sans ceux du cycle 4 ;

Le CSE demande le retrait des programmes de l'ordre du jour de ce CSE du 26 mars 2026 et la mise en place de groupes de travail pour élaborer ensemble des projets réalistes, réalisables, s'appuyant sur le socle commun de connaissance, de compétence et de culture.